

COMMUNE DE CHAUMONT SUR LOIRE

Département de Loir et Cher

Dans sa séance du 8 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé :

- D'accepter que la Commune de Chaumont sur Loire signe une convention pour accueillir des personnes dans le cadre du dispositif TIG (Travaux d'Intérêt Général) et TNR (Travail Non Rémunéré)

La séance est levée à 20 h 22

« Extrait Conforme au Registre des Délibérations »

Fait à Chaumont sur Loire, le 9 juillet 2020

Le Maire,

B. MARSEULT